

**SYNDICAT INTERDÉPARTEMENTAL
POUR L'ASSAINISSEMENT DE
L'AGGLOMÉRATION PARISIENNE**

Mise en ligne le 17 mars 2025

**Délibération n° 2025-004-1
Séance du 11 mars 2025**

Adhésion à l'association Acteurs du
Grand Paris

Le Bureau,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de présentation en date du 27 février 2025, par lequel Monsieur le Président lui demande d'approuver l'adhésion à l'association Acteurs du Grand Paris pour l'année 2025,

Considérant que l'association Acteurs du Grand Paris est, pour le SIAAP, un lieu d'échanges ayant pour but de faciliter le partage d'informations et d'expériences,

Après en avoir délibéré

- Article 1** : Approuve l'adhésion à l'association Acteurs du Grand Paris pour l'année 2025, dont le siège social se situe 70 avenue de la Grande Armée 75017 Paris.
- Article 2** : Autorise Monsieur le Président à procéder au versement de la cotisation à cette association.
- Article 3** : Dit que la dépense correspondante, d'un montant de 700 €, sera imputée sur la section de fonctionnement du budget du syndicat.

Le Président

François-Marie DIDIER

